

BULLETIN D'ENGAGEMENT

17^e édition des 10 km d'Arles dimanche 27 octobre 2013

Nom : Prénom :

Adresse :

Ville : Code postal :

E-mail : Tél. :

Club ou entreprise :

N° Licence : FFA FFTRI FFCT FSGT UFOLEP

Toute autre licence sportive ne sera pas considérée comme valable

Je certifie exacts les renseignements portés sur le présent bulletin d'inscription.

Date de naissance : Sexe : H F

Nationalité :

NB : Les coureurs(es) non licenciés devront joindre au bulletin d'inscription une copie d'un certificat médical de non-contre indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'un an au jour de la course.

Fait à Date

Signature :

AUTORISATION PARENTALE (pour les moins de 18 ans)

Je soussigné(e) nom/ prénom autorise mon fils, ma fille, mineur(e) à participer aux 10 km d'Arles et dégage l'organisateur de toute responsabilité.

Fait à Date

Signature :

Formule d'inscription

Course des 10 km sans Gardiane

course 10 €

Course des 10 km avec Gardiane

course 10 €

Gardianne de Taureau adulte 12 € X = €

Gardianne enfant (- de 12 ans) 5 € X = €

TOTAL = €

Chèque à établir à l'ordre de l'Association les 10 kms d'Arles

Bulletin à retourner à :

Association les 10 km d'Arles, 19 Ave de Camargue, 13200 ARLES
Renseignements auprès de Jean-Christophe Landry - Tél. 06 12 97 55 65 (le soir).

Pré-inscriptions avec paiement obligatoire par internet sur www.kms.fr jusqu'au 25/10/2013, ou par courrier jusqu'au 19/10/2013.

Toutes les inscriptions par courrier reçues après le 19/10 ne pourront pas être prises en compte. Il en sera de même en cas de non fourniture des pièces justificatives (licence ou certificat médical) et/ou du règlement par chèque.

Lot surprise à tous les coureurs inscrits à l'avance.

Inscription le jour de la course jusqu'à 9h30.

Édito de l'adjoint aux Sports

Cette 17^e édition des 10 km d'Arles soutenue par la ville d'Arles traduit l'ensemble des valeurs sportives, humaines et sociétales véhiculées par le sport : cohésion sociale, rapprochement humain, goût de l'effort, respect, performance, convivialité, solidarité.

Autant de valeurs que la Ville affiche dans sa politique sportive à travers le fil conducteur qu'est « l'accessibilité du sport pour tous ».

Cette manifestation est l'exemple même du mariage de ces valeurs, transportées dans les rues arlésiennes, tout au long d'un parcours riche en patrimoine historique.

À ce titre, la ville est heureuse de vous accueillir, et félicite l'équipe d'organisation emmenée par son président Monsieur Landry, et soutenue par des partenaires privés indispensables. Je les en remercie.

Je vous souhaite un excellent séjour dans notre ville et une belle manifestation.

Lionel Schneider

Édito du comité d'organisation

Amis sportifs, nous voici déjà à l'aube de la 17^e édition des 10 km d'Arles, course toujours classée parmi les 250 Jours de Fête de Jogging International ! Vous allez une nouvelle fois pouvoir fouler les rues de notre ville, fermées à la circulation, et découvrir notre magnifique patrimoine romain et roman inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'humanité de l'UNESCO ! Les arènes, le théâtre antique, la place du Forum ou l'obélisque de la place de La République, tous ces sites seront approchés... Et César, dont un buste grandeur nature, considéré comme étant une des plus anciennes représentations connue à ce jour, découvert dans le Rhône en 2007, sera aussi présent pour vous guider. Arelate, l'Arles Antique !!!

Au nom du Comité d'organisation, je voudrais remercier chaleureusement tous les bénévoles, les divers services municipaux de la ville d'Arles, ainsi que nos sponsors qui nous apportent un soutien sans failles depuis déjà de longues années, et qui nous permettent d'organiser cet événement à la fois sportif et culturel.

Nous vous attendons une nouvelle fois très nombreux le 27 octobre 2013, pour cette 17^e édition des 10 km d'Arles !!!

Jean-Christophe Landry

Règlement de l'épreuve

ART.1 : L'Association des 10 km d'Arles organise la 16^e édition des 10,030 km d'Arles, le dimanche 27 octobre 2013. Parcours en boucle intra-muros empruntant uniquement les routes goudronnées. La course est ouverte aux licenciés(es) et non licenciés(es) à partir de la catégorie cadet, junior - autorisation parentale exigée pour les mineurs(es) - espoir, sénior V1, V2, V3, V4, V5 masculin et féminin. Courses enfants à partir de 8h50 (300 m - 1,3 km - 2,6 km).

ART.2 : INSCRIPTIONS ET TAXES : pour les 10 km, pré-inscription 10 € avec paiement obligatoire sur kms.fr ou par courrier adressé avant le 19 octobre 2013 à Association les 10 km d'Arles, 19 avenue de Camargue, 13200 Arles (chèques à l'ordre de l'association les 10 km d'Arles). Inscription sur place le jour même jusqu'à 9h30 Le retrait des dossards se fait le jour même sur place : Salle des fêtes à partir de 8 h. Courses enfants gratuites.

ART.3 : Départ 10 h devant la maison des associations boulevard des Lices. L'arrivée sera jugée au même endroit.

ART.4 : Le circuit n'étant pas fermé entièrement à la circulation, les coureurs sont tenus de respecter le code de la route.

ART.5 : L'épreuve est encadrée par les organisateurs, une assistance médicale est prévue (médecin, pompiers, police, cibiste).

ART.6 : Deux postes de ravitaillement sont prévus, un sur le parcours et un à l'arrivée (douche au stade F. Fournier).

ART.7 : Récompenses : tee-shirt pour tous, lots surprises à tous les pré-inscrits payés. Lot supplémentaire à chaque coureur déguisé. Coupes ou trophées aux trois premiers hommes et femmes de chaque catégorie, ainsi qu'à la 1^{ère} Arlésienne et au 1^{er} Arlésien (pas de cumul). Challenge du nombre, challenge entreprise, challenge scolaire, coupes aux trois premières équipes représentées. L'office des sports, la ville d'Arles et notre partenaire, récompensent toutes les courses jeunes. Remise des récompenses à 12h à la salle des fêtes.

ART.8 : L'organisateur est couvert par une assurance responsabilité civile et décline toute responsabilité pour tout accident, physique, immédiat ou futur survenu aux participants ou aux tiers, ainsi que pour les vols pouvant se produire dans le cadre de la course. Chaque participant s'engage à ses risques et périls. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

ART.9 : Tout participant déclare accepter le présent règlement. L'organisateur se réserve le droit de modifier le parcours ou d'annuler la course. Toute contestation sera soumise à la seule décision de l'organisateur.

Attention : aucune inscription ne sera prise sans présentation du certificat médical (daté de moins d'un an) ou d'une licence sportive. Renseignements auprès de Jean-Christophe Landry - Tél. 06 12 97 55 65 (le soir).